

8.—Assurances contre l'incendie en 1925, sur des propriétés situées au Canada, assurées en vertu de l'article 129 de la Loi des Assurances de 1917 par des compagnies, associations ou assureurs n'ayant pas de charte canadienne.

Compagnies.		Montant des assurances. ¹	
		\$	
Lloyd's.....		61,112,520	
Réassureurs.....		9,978,590	
Compagnies mutuelles.....		439,417,911	
Compagnies par actions.....		41,194,670	
Total.....		551,703,691	
Propriétés assurées.			
		\$	
Bois, chantiers de bois et scieries.....		31,894,481	
Autres établissements industriels ou commerciaux.....		510,551,579	
Immeubles et matériel des chemins de fer.....		1,353,875	
Divers.....		7,903,756	
Total.....		551,703,691	
Répartition par provinces.			
	\$	\$	
Ile du Prince-Rdouard.....	22,000	Saskatchewan.....	4,646,785
Nouvelle-Ecosse.....	10,785,111	Alberta.....	5,331,865
Nouveau-Brunswick.....	25,705,599	Colombie Britannique.....	15,426,251
Québec.....	191,531,966	Yukon.....	-
Ontario.....	271,250,632	Total.....	551,703,691¹
Manitoba.....	9,607,109		

¹ Y compris \$17,966,373, non apportonnés par provinces.

2.—Assurance sur la vie.

Un article décrivant les progrès de l'assurance sur la vie au Canada, par M. A. D. Watson, du département des Assurances, Ottawa, a paru dans l'Annuaire 1925, pages 870-874.

Statistiques de l'assurance sur la vie.—En 1926, 44 compagnies se sont partagé le domaine de l'assurance sur la vie au Canada, dont 28 canadiennes, 7 britanniques et 9 étrangères. De plus, quatre compagnies britanniques et trois étrangères détenant une licence canadienne avaient cessé de prendre de nouveaux risques, et quatre autres compagnies anglaises et quatre autres étrangères ont obtenu l'autorisation de transiger sur polices écrites avant le 31 mars 1878. Une autre compagnie a reçu sa licence pour faire affaires au Canada en 1926, mais au 31 décembre de cette année n'avait pas encore fait des opérations d'assurance-vie.

Ainsi qu'on le verra par l'exposé rétrospectif du tableau 9, l'assurance sur la vie a progressé au Canada à pas de géant, les polices en vigueur en 1869 couvrant des risques de \$35,680,082, tandis qu'en 1927 ces risques étaient de \$5,044,229,635.¹ Le montant de l'assurance sur la vie, par tête de la population canadienne, a plus que doublé depuis 1919, en raison sans doute de ce que le coût de la vie étant beaucoup plus élevé, un père de famille doit laisser à sa mort un plus gros héritage. On remarquera aussi dans ce tableau que les compagnies britanniques qui tenaient la tête en 1869 ne suivent maintenant que de très loin les compagnies canadiennes et les compagnies étrangères. Le montant total des polices nouvelles souscrites en l'année 1926 fut de \$823,254,205 comparativement à \$736,777,818 en 1925 et \$628,687,615 en 1924; et les primes payées s'élevèrent à \$159,872,965, comparativement à \$145,480,744 en 1925 et \$129,625,269 en 1924.

Le tableau 10 relève les polices d'assurance sur la vie émises par toutes les compagnies faisant affaires au Canada, en 1926, ainsi que celles en vigueur la même année; le tableau 11 est un résumé de la progression de l'assurance sur la vie au Canada, de 1922 à 1926. Le tableau 12 indique le nombre des polices

¹Chiffres préliminaires.